



# YAMAHA

## YAMAHA MUSIC SCHOOL

16, rue Kiener - 68000 COLMAR - Tel : 06 31 37 44 38

### TARIFS ET CONDITIONS GENERALES 2019-2020

#### I - CALENDRIER\*

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3							1
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29
30																					30	31					

  

JANVIER							FEVRIER							MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5						1	2							1			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
														30	31												

  

MAI							JUIN							JUILLET							AOUT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3		1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5						1	2
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
																					31						

Légende :  Période de cours  Fermeture de l'école

\* sous réserve des modifications éventuelles des dates de vacances scolaires officielles

#### 2 - DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des jours fériés et des périodes de fermeture indiquées dans le calendrier figurant sur les présentes conditions. Le tarif annuel suivant est donné pour **36 cours sur l'année**. (Le calendrier prévisionnel en prévoit 37 pour les mardi, mercredi et jeudi afin d'anticiper une éventuelle absence d'un professeur pour formation ou autre.)

La durée hebdomadaire des cours collectifs est de 60 minutes, celle des cours individuels est de 30 minutes. La durée de la leçon inclut le temps nécessaire aux mouvements d'entrée et de sortie de salle.

#### Font exception à cette règle les cours suivants :

- « **Junior Advance Course** » et « **Junior Special Advance Course** » qui comprend un cours collectif de 60 minutes et un cours particulier de 40 minutes hebdomadaires.
- **Les cours individuels de guitare, de piano, de clavier arrangeur et de chant** ont une durée de 30 minutes

### 3 – TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le tarif des matériels pédagogiques est disponible à l'accueil de l'école.

#### Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

#### Païement des cours

Le règlement des cours est exigible le 1<sup>er</sup> de chaque mois et s'opère par prélèvement automatique mensuel effectué dans la première quinzaine de chaque mois.

A cet effet, l'élève doit remplir et remettre à l'école une autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B.

Les nouveaux inscrits règlent leur première mensualité à l'accueil de l'école et le prélèvement intervient à partir du 2<sup>ème</sup> mois de cours.

Les prélèvements sont interrompus les mois de juillet et août et reprennent par tacite reconduction à partir du mois de septembre suivant, sauf avis contraire de l'élève, notifié par écrit au plus tard au 15 Août précédent.

En cas de rejet de prélèvement par la banque de l'intéressé, celui-ci s'engage à régler les sommes impayées (augmentées des frais de rejet) à l'école, par chèque ou en espèces, et ce dans les 10 jours suivant la notification du rejet. Les frais bancaires occasionnés par les prélèvements sont supportés en totalité par l'école (à l'exception des frais de rejet).

#### Réduction

L'inscription d'au moins deux membres d'une même famille (père, mère, frère, sœur) permet de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le prix des cours. Un élève qui souscrit à deux offres de cours bénéficie également d'une remise non-cumulable de 10 %.

#### Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève. Les changements de niveau interviennent en moyenne tous les six mois.

#### Étalement du paiement sur 12 mois

Possibilité d'étalement du paiement sur 12 mois. Lors de l'inscription au mois de juin, préciser quelle option d'étalement est souhaitée. Bénéficiez d'une réduction d'environ 5 % et d'un prélèvement mensuel annualisé (\* sauf BAND SESSION). En cas d'arrêt en cours d'année, une régularisation sera effectuée sur la base du tarif plein (10 mois).

### 4 - ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir au préalable l'école. **Aucune absence ne donne lieu à remboursement, ni à remplacement du cours.**

### 5 - SORTIE

Lorsque l'élève souhaite arrêter de suivre ses cours, il doit en informer l'école au plus tard le 15 du dernier mois de cours, faute de quoi le prélèvement automatique du mois suivant ne pourra être interrompu et ne donnera lieu à aucun remboursement.

### 6 - PERIODES DE FERMETURE

Les périodes de fermeture de l'école figurent dans le présent règlement. Le tarif mensuel est forfaitaire, les périodes de fermeture ne donnent droit à aucun abattement sur le prix des cours.

### 7 - EXAMENS DE GRADE

L'école organise régulièrement des examens qui permettent aux élèves des cours concernés de valider le niveau musical qu'ils acquièrent pendant les cours. Ces examens sont facultatifs. Les élèves sont informés au préalable des dates et types d'examens auxquels ils peuvent se présenter. Les tarifs correspondant à chaque type d'examen figurent sur le tarif ci-joint.

### 8 - CONCERT DE FIN D'ANNEE

L'école peut organiser en fin d'année scolaire un concert des élèves. Le prix des places est alors fixé par l'école en fonction des différentes charges inhérentes à l'organisation de ce concert.



## TARIF TTC (TVA 20%) au 1<sup>er</sup> Septembre 2019

**FRAIS D'INSCRIPTION : 30€**

### **TARIFS DES COURS POUR ENFANTS**

<b>Nom du Cours</b>	<b>Age pour débuter</b>	<b>Durée hebdomadaire</b>	<b>Tarif mensuel forfaitaire</b>
JUNIOR MUSIC COURSE <i>Collectif</i>	4~5 ans	60 mn	77 € sur 10 mois / 61 € sur 12 mois (environ -5%)
JUNIOR EXTENSION COURSE <i>Collectif</i>	6~7 ans (après le Junior Music Course)		
MUSIC ADVENTURE <i>Collectif</i>	6~7~8 ans		
JUNIOR STEP COURSE <i>Collectif</i>	9-10 ans (après Music Adventure)		
JUNIOR GUITAR COURSE <i>Collectif</i>	8 à 12 ans		
JUNIOR ADVANCE COURSE <i>Collectif</i>	9~10 ans (après le Junior Extension Course)	60 mn + 40 mn	128 € sur 10 mois
JUNIOR SPECIAL ADVANCE COURSE <i>Collectif</i>		60 mn + 40 mn	



**TARIFS DES COURS POUR ADOLESCENTS / ADULTES**

<b>Cours</b>	<b>Durée hebdomadaire</b>	<b>Tarif mensuel forfaitaire</b>
GUITARE (collectif)	60 minutes	77 € sur 10 mois / 61 € sur 12 mois (environ -5%)
CLASS VOCAL – CHANT (collectif)		
PIANO ADOS		
PLAY FOR KEEPS		
BAND SESSION  (chant –guitare – batterie – clavier – piano)  « apprendre à jouer en groupe »	90 minutes (toutes les 2 semaines)	45 € * sur 10 mois pour les élèves de l'école inscrits à un autre cours  59 € sur 10 mois
<b>Cours Individuels</b>  Piano, Guitare, Clavier arrangeur, Chant (musiques actuelles), Violon, Basse, coaching scénique	30 minutes	88 € sur 10 mois / 70 € euros sur 12 mois (environ -5%)

Un élève qui souscrit à deux offres de cours et les membres d'une même famille (père-mère-frère-sœur) bénéficient d'une remise de 10 % sur ces tarifs (\* sauf BAND SESSION).

<b>FRAIS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE GRADE YAMAHA</b>	
Test d'Aptitude Musicale (à la fin du Junior Music Course)	30 €
Grades 13 à 11	40 €
Grade 10	50 €
Grades 9 à 8	60 €
Grades 7 à 6	70 €